



HAL
open science

POPULATION ET AVENIR DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. POPULATION ET AVENIR DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE. Revue de l'Institut de géopolitique des populations, 2002, 6, pp.7-30. halshs-01145734

HAL Id: halshs-01145734

<https://shs.hal.science/halshs-01145734>

Submitted on 26 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Population et avenir
de l'Afrique subsaharienne*

Le produit intérieur brut par habitant de l'Afrique subsaharienne est le plus faible de tous les sous-continent¹, et particulièrement faible si l'on exclut l'Afrique australe. Néanmoins, de multiples raisons, humaines, politiques, géopolitiques, économiques, ou démographiques justifient de s'intéresser à cette région. En premier lieu, les Africains sont les frères humains des habitants des autres continents, et le souci de l'universel des valeurs européennes² appelle à considérer tous les hommes, quel que soit le lieu où ils vivent. Ensuite, l'évolution des équilibres dans le monde n'est pas indépendante de l'Afrique subsaharienne. Les conflits politiques et civils de ce sous-continent peuvent avoir des retombées sur la géopolitique mondiale. Par exemple, l'instabilité de la Somalie a sans aucun doute été utilisée avec profit par des groupes terroristes pour opérer au détriment de démocrates africains, mais aussi d'États non africains.

En troisième lieu, l'Europe et la France sont particulièrement concernées par l'Afrique subsaharienne : d'abord, elles sont en partenariat avec ce sous-continent dans le cadre des accords de Lomé, d'une monnaie commune, le franc C.F.A., ou à travers de nombreux accords bilatéraux. Ensuite, la France est même présente par un département d'outre-mer, la Réunion, par une collectivité territoriale, Mayotte, dans le canal du Mozambique, et par quelques îlots.

1. Chiffres *Population Reference Bureau*. Cf. Dupâquier Jacques, « La population des continents et des États », *Population & Avenir*, n° 656, novembre-décembre 2001.

2. Dumont Gérard-François *et alii*, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999. Dumont Gérard-François, Zurfluh Anselm, *Die Identität Europas*, Schaffhausen, Novalis, 2001.

En outre, un nombre croissant de ressortissants d'Afrique subsaharienne vivent en Europe.

La quatrième raison est économique. Alors que l'homme aspire toujours à améliorer son niveau de vie, le sous-continent subsaharien regorge de richesses extrêmement utiles, et même indispensables dans plusieurs secteurs industriels des pays du Nord, à la recherche de ressources énergétiques, de minerais ou de plantes rares dont ils disposent peu sur leur sol et dans leur sous-sol. Et, par l'importance de sa population, l'Afrique subsaharienne représente de considérables possibilités d'échange et de larges marchés potentiels. Enfin, l'importance de la population de l'Afrique subsaharienne, en poids absolu comme en poids relatif, justifie à elle seule un regard approfondi.

La population de ce sous-continent est en effet estimée à 641 millions d'habitants en 2001, soit 10,4 % de la population du monde (6 137 millions). Compte tenu d'une superficie de 21 255 millions de km², soit 16,3 % des terres émergées, la densité moyenne est de 30 habitants/km². Considérant le classement des vingt pays les plus peuplés au monde, trois États d'Afrique subsaharienne sont présents : le Nigeria à la dixième place, l'Égypte à la quinzième place, et l'Éthiopie à la dix-huitième place.

Mais le poids relatif de ce sous-continent dans les rythmes démographiques du monde est encore plus significatif : il représente, toujours selon l'estimation 2001, 19,7 % des naissances, 18 % des décès, et 20,9 % de l'accroissement naturel.

Autre caractéristique, l'Afrique subsaharienne dispose d'un potentiel démographique considérable, avec 285 millions de moins de 15 ans, soit 45 % de sa population, et en conséquence 16 % de la population de moins de 15 ans dans le monde. Aussi les projections démographiques moyennes escomptent-elles une importante augmentation de sa population et de son poids relatif d'ici 2025, soit une hausse de 59 % en un quart de siècle, permettant au sous-continent de passer de 10,4 % de la population mondiale en 2001 à 13 % en 2025.

Un premier regard géographique permet de mettre en évidence des différences entre les quatre régions du sous-continent. L'Afrique

occidentale compte 240 millions d'habitants dans 16 pays, dont 126,6 millions d'habitants au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique. L'Afrique orientale a 252 millions d'habitants dans 19 pays, dont 65,4 millions d'habitants en Ethiopie. L'Afrique centrale compte 99 millions d'habitants dans 9 pays, dont 53,6 millions d'habitants au Congo RDC (République démocratique du Congo). Enfin, l'Afrique australe a 50 millions d'habitants dans 5 pays, dont 43,6 millions d'habitants en Afrique du Sud.

Pour spécifier la singularité du sous-continent subsaharien, il convient d'abord de considérer ses origines historiques et les raisons pour lesquelles il mérite d'être examiné séparément de l'Afrique septentrionale. Puis nous présenterons les traits démographiques généraux et enfin les problématiques à l'orée du XXI^e siècle.

1. Origine et singularité

Puisque la démographie est une science de la longue durée, les populations actuelles de l'Afrique subsaharienne s'inscrivent dans un héritage qu'il convient de rappeler avant de préciser la singularité contemporaine du sous-continent.

L'identité historique

Le peuplement de l'Afrique subsaharienne ne peut être considéré comme récent, tel celui de l'Amérique du Nord ou de l'Australie. Néanmoins, il n'a jamais eu l'importance des régions les plus peuplées comme la Chine, le sous-continent indien, ou l'Europe.

Depuis la fin de l'Empire romain, l'Afrique subsaharienne est constamment davantage peuplée que l'Afrique septentrionale. Cela n'est pas illogique compte tenu de son étendue territoriale (deux fois et demie l'Afrique septentrionale) et signifie en fait une densité moyenne fort modeste. Le peuplement est donc depuis longtemps parcimonieux, sauf le long de certains fleuves. L'évolution démographique détaillée est mal connue, car l'histoire ne livre que des données ponctuelles, tandis que les sources utilisables par la démographie historique sont limitées. Néanmoins, la connaissance de certains événements politiques, économiques et sociaux permet d'estimer certains changements. Ainsi, les VII^e et VIII^e siècles sem-

blent marquer un recul démographique avec la pauvreté économique qui accompagne la déchéance du royaume éthiopien, qui voit cesser son commerce auparavant prospère avec l'Égypte devenue musulmane. L'Éthiopie chrétienne se trouve isolée, perdant le contrôle de la région côtière de la mer Rouge, l'Érythrée, convertie à l'Islam.

Puis, au cours des IX^e et X^e siècles, l'essor de plusieurs régions subsahariennes concourt à un accroissement démographique positif. L'empire animiste du Ghana (du nom de sa capitale, au sud de la Mauritanie actuelle) développe le commerce transsaharien (étoffes, armes, sel) et des transactions fondées sur l'or soudanais. En 1076, la destruction de cet empire par les Almoravides, qui entreprennent l'islamisation et veulent contrôler le commerce transsaharien, arrête l'essor du peuplement.

Au XIII^e et au début du XIV^e siècle, diverses régions africaines prospères semblent bénéficier d'une croissance démographique : à son apogée, l'Empire du Mali unifie la savane, entre le Niger et l'Atlantique, dominant les gisements aurifères du Haut Sénégal-Niger. Au sud de l'actuel Bénin et au sud-ouest du Nigeria, la civilisation Yorouba s'organise autour de plusieurs cités-États qui prospèrent grâce au commerce (igname, huile de palme, ivoire) et à l'artisanat (métallurgie du bronze et du laiton). Les paix relatives facilitent un essor économique favorable à une certaine vitalité démographique. Puis les guerres, devenant incessantes entre ces cités ou avec d'autres peuples voisins, finissent par provoquer des reflux démographiques.

Une autre période de peuplement plus intense correspond à l'apogée de l'Empire Shonghai (XV^e et XVI^e siècles) qui s'étend un moment du Soudan jusqu'au fleuve Sénégal et à l'Aïr, dans le nord du Niger. Puis l'Empire s'affaiblit sous le coup des intrigues des successeurs de la dynastie des Askias, et succombe en 1591 à la suite d'une expédition marocaine. Les quelques recensements urbains dont on dispose pour le XVIII^e siècle, notamment pour Tombouctou ou Gao (ancienne capitale de l'Empire des Askias), dans l'actuel Mali, attestent de la dépopulation consécutive à la chute de l'Empire Shonghai.

Le XVIII^e siècle est, à son tour, défavorable à plusieurs régions de l'Afrique subsaharienne, car arrive l'âge de l'exportation des Noirs vers les Amériques, l'émigration forcée des populations subsahariennes vers le continent américain, qui ponctionne tout particulièrement l'Afrique atlantique (sans oublier les autres traites africaines, notamment des territoires continentaux à Zanzibar vers le Moyen-Orient). Il faut attendre le XIX^e siècle pour constater la suppression progressive de la traite. La Grande-Bretagne abolit l'esclavage dans ses colonies en 1833, et la France en 1848. Mais la demande d'esclaves continue d'être importante, principalement dans les États du sud des États-Unis, au Brésil et à Cuba, pour exploiter de nouvelles plantations de coton et de canne à sucre. En 1865, à la fin de la guerre de sécession, l'esclavage est enfin supprimé aux États-Unis, puis en 1888 au Brésil et à Cuba.

Stagnation du XIX^e siècle, transition au XX^e siècle

Le XIX^e siècle, qui marque donc progressivement la fin de l'esclavage, est surtout le siècle de la colonisation. La pénétration des colons européens est relativement aisée, compte tenu du faible peuplement et de la richesse des terres dans de nombreuses régions. Contrairement aux Amériques ou à l'Océanie, ce peuplement européen représente des flux d'immigration modérés, sauf en Afrique du Sud³.

Malgré les vagues migratoires qu'elle reçoit, essentiellement en Afrique australe, la population de l'Afrique subsaharienne — 92 millions d'habitants en 1800 et 95 millions en 1900 — stagne au XIX^e siècle, sous les effets contraires de facteurs de hausse et de facteurs de baisse. Les deux facteurs de hausse sont la natalité et les apports migratoires européens ; les deux principaux facteurs de baisse sont la mortalité et la traite des Noirs. Au cours de ce XIX^e siècle, la fécondité est assez élevée chez les Boers d'Afrique du Sud, mais celle des Africains noirs est sans doute moins élevée que ce qu'elle sera par la suite. En effet, la fertilité des femmes est exposée à de terribles difficultés qui la minorent : maladies, dureté du labeur, nombreux accidents de grossesse, alimentation pas toujours adaptée, conditions pauvres d'hygiène... En outre, l'allaitement

3. Dumont Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Armand Colin, 2001.

ment maternel, qui peut durer deux à trois années, exerce un rôle d'espacement des naissances. La fertilité des hommes rencontre également, à l'instar de celle des femmes, de nombreux obstacles : maladies intestinales, maladies du sommeil, épidémies de fièvre jaune ou de peste. Dans ces conditions, l'espérance de vie est faible, la mortalité infantile et la mortalité maternelle étant très élevées.

La colonisation provoque des effets négatifs et positifs sur la dynamique démographique : en organisant des échanges entre les différentes régions africaines, elle élargit l'aire d'extension des épidémies, et aussi l'alcoolisme. En revanche, elle entame une action médicale, commençant à développer l'équipement sanitaire et à organiser la puériculture, même si la couverture de l'Afrique subsaharienne par des réseaux médicaux adaptés ne peut se faire que progressivement, compte tenu de l'étendue du territoire et de la dispersion du peuplement. Plus difficile encore est la diffusion de l'hygiène qui suppose de modifier des habitudes ancestrales et souvent d'aller à l'encontre des prescriptions de chefs religieux traditionnels. En fait, l'évolution démographique de l'Afrique subsaharienne au XIX^e siècle se révèle très disparate selon les régions. Certains groupes ou ethnies enregistrent même une forte régression démographique.

Au XX^e siècle, et plus précisément dans la seconde moitié du XX^e siècle, la transition finit par s'amorcer sans toutefois être homogène avec celle de l'Afrique septentrionale. Car les deux sous-continent sont distincts.

La singularité de l'Afrique subsaharienne dans son continent

Une première idée serait de considérer le champ politique. Mais ce dernier n'offre pas de frontières incontestables. Certes, les six pays d'Afrique septentrionale (définie par l'addition du Maroc, y compris le Sahara occidental, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye, de l'Égypte, et du Soudan) sont membres de la Ligue arabe, mais quatre pays d'Afrique subsaharienne en sont également membres : la Somalie, Djibouti, la Mauritanie et les Comores.

La dualité entre l'Afrique septentrionale et le reste du continent africain est souvent rapportée à la couleur de peau des habitants :

c'est pourquoi on a souvent parlé d'Afrique noire, par commodité. Mais le peuplement de l'Afrique subsaharienne compte une grande diversité de couleurs de peau : nombre d'entre elles ne peuvent être considérés comme noires, en particulier dans l'aire saharienne.

Depuis la décolonisation, la véritable coupure est démographique, tant en matière de natalité que de mortalité. Généralement plus avancée dans la transition démographique, l'Afrique septentrionale enregistre une baisse rapide de sa fécondité, conduisant même certains observateurs tunisiens, lors d'un colloque en octobre 2000, à se demander s'il ne faudrait pas inverser la dynamique de la baisse, puisque la fécondité semble s'installer dans ce pays en dessous du niveau de simple remplacement des générations. En revanche, l'Afrique subsaharienne est nettement moins avancée dans le processus de transition.

En matière de mortalité, les écarts sont nets entre les niveaux de mortalité infantile, davantage abaissés en Afrique septentrionale. La mortalité offre un autre exemple frappant, avec la prévalence du sida, particulièrement faible en Afrique septentrionale, alors que ses plus hauts niveaux mondiaux se constatent dans les pays d'Afrique subsaharienne.

L'identité et la singularité du sous-continent subsaharien étant mis en évidence, il est désormais possible d'en présenter les particularités.

2. Des particularités démographiques fortes

L'étude des populations africaines suppose préalablement de considérer les insuffisances statistiques qu'il convient de conserver à l'esprit. Cela n'empêche cependant pas de constater la faible densité de ce sous-continent jeune, la nature spécifique de l'urbanisation, le caractère exogène de la transition de la mortalité et le début de la transition de la fécondité.

Prudences statistiques

Prendre la mesure détaillée des populations de l'Afrique subsaharienne n'est guère aisé : les recensements y sont peu fréquents et même

inexistants dans la plupart des pays, l'état civil est encore souvent mal organisé ; ça et là, des troubles civils et des guerres empêchent toute mesure fiable des évolutions démographiques. Certains dirigeants gonflent leurs chiffres de population pour obtenir davantage de subsides des organisations internationales ou des pays développés.

Heureusement, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les enquêtes démographiques se multiplient et permettent d'avoir une connaissance globale des indicateurs démographiques. Néanmoins il reste difficile, sauf dans quelques pays comme l'Afrique du Sud, de réunir des séries chronologiques annuelles et les comparaisons entre pays sont parfois délicates. Le scientifique doit donc faire un effort d'humilité, examiner avec un sens critique les données publiées, et ne pas s'étonner des rectifications périodiques constatées dans les publications des organismes internationaux. Un exemple spectaculaire est celui du Nigeria, dont le chiffre de population publié par le *Population Reference Bureau* a été révisé à la baisse de 34 millions (88,5 contre 122,5 millions) en 1992, les résultats du recensement qui venait d'être dépouillé remplaçant les estimations calculées selon des progressions linéaires. Autre exemple moins frappant, le *Population Reference Bureau* estime à 16,4 millions la population de la Côte d'Ivoire à la mi-2001. Le recensement effectué la même année indique 15 millions d'habitants, dont 4,5 de nationalité étrangère, parmi lesquels se trouvent 2,2 millions de burkinabés⁴.

Sous ces réserves, la multiplication des enquêtes permet de considérer les données publiées par les organismes internationaux comme des ordres de grandeur relativement fiables, même s'ils sont fréquemment en retard lorsqu'ils sont fondés sur des enquêtes assez anciennes ou non renouvelées. Les chiffres publiés font apparaître de fortes particularités démographiques.

La jeunesse d'une population peu dense

La composition particulièrement jeune de la population du sous-continent subsaharien peut être mise en évidence par les comparaisons suivantes : la proportion de la population âgée de moins de 15 ans,

4. *Le Monde*, 8 novembre 2001.

au pourcentage de 45 % précédemment cité, contraste avec celui de l'Amérique latine (32 %) et plus encore de l'Europe (18 %). Quant à la population âgée de 65 ans ou plus, elle ne représente que 3 % en Afrique subsaharienne, contre 6 % en Amérique latine et 15 % en Europe.

Cette population jeune ne peuple guère le territoire, car la densité est le plus souvent faible. À 30 habitants/km² en moyenne, elle contraste avec les 169 habitants/km² de l'Europe occidentale, ou les 112 habitants/km² d'Europe méridionale. Parmi les vingt-huit pays ou entités géographiques les plus denses du monde, l'Afrique subsaharienne ne compte que le Rwanda (280 habitants/km²) en 22^e position. Dans aucun pays subsaharien, on ne trouve des densités équivalentes à celle du Bangladesh (984 habitants/km²), de la Corée du Sud (479 habitants/km²), des Pays-Bas (469 habitants/km²), ou du Japon (337 habitants/km²).

Il faut descendre à l'échelon infranational du pays africain le plus peuplé, le Nigeria, pour trouver des niveaux de densité significatifs. Trois ensembles régionaux disposent des peuplements les plus importants. Le Sud-Est nigérian, région la plus dense, dépasse 600 habitants/km². La deuxième zone dense correspond au Sud-Ouest, où l'on trouve des plantations de cacao, et un axe de forte urbanisation, Lagos-Abeokuta-Ibadan. Enfin, la partie centrale du Nord offre souvent des densités supérieures à 250 habitants/km².

Mais ces données sont des exceptions dans un sous-continent au faible peuplement, ce qui explique en partie une présence limitée dans l'armature mondiale des cent quarante-huit grandes villes multimillionnaires en habitants⁵.

Urbanisation sans économie urbaine

Les grandes agglomérations subsahariennes comptant plus de deux millions d'habitants sont au nombre de dix. Réparties dans huit pays, elles totalisent 60 millions d'habitants en 2000, soit moins de 10 % de la population totale de l'Afrique. Aucune agglomération n'est une mégapole, nulle ne dépasse les 10 millions d'habitants.

5. Wackermann Gabriel *et alii*, *Les métropoles dans le monde*, Paris, Ellipses, 2000.

Cinq agglomérations multimillionnaires ont une façade maritime : Dakar au Sénégal, Abidjan en Côte d'Ivoire, Luanda en Angola, Durban et Le Cap en Afrique du Sud. Parmi les grandes villes, plusieurs sont en même temps des capitales politiques nationales, comme Luanda, Kinshasa en République du Congo, Khartoum au Soudan, Addis-Abeba en Ethiopie, ou d'anciennes capitales politiques (Lagos, détrônée par Abuja au Nigeria). Le Cap n'est pas la capitale politique de l'Afrique du Sud (fonction dévolue à Pretoria), mais le gouvernement s'y tient pendant l'été austral, de janvier à juin. Seul un pays compte plusieurs villes multimillionnaires : l'Afrique du Sud avec Johannesburg, Durban et Le Cap.

Parmi ces agglomérations, certaines avaient déjà une importance relative au début du xx^e siècle, comme les trois agglomérations multimillionnaires d'Afrique du Sud. En revanche, d'autres n'étaient que des bourgades de quelques milliers d'habitants, comme Abidjan, Nairobi ou Kinshasa. Les croissances comparées de ces agglomérations au cours du xx^e siècle sont donc très diverses. Ainsi, de 1950 à 2000, la population d'Abidjan a été multipliée par 42, celle de Kinshasa par 38.

Parmi les agglomérations millionnaires comptant moins de deux millions d'habitants en 2000, un certain nombre disposent également d'une façade maritime : Conakry en Guinée, Accra au Ghana, et Dar es-Salam en Tanzanie.

Ainsi peut-on distinguer deux Afrique subsahariennes urbaines. En Afrique australe, l'Afrique du Sud compte un développement urbain intégrant les fruits de l'industrialisation. Dans le reste de l'Afrique subsaharienne, l'urbanisation est moindre et son intensité peut être variable selon les contextes régionaux : difficultés alimentaires dans des campagnes souffrant de mauvaises conditions climatiques, conflits déplaçant des populations, insécurité poussant à rejoindre des zones urbaines.

Les raisons de l'urbanisation subsaharienne sont donc particulières, car elles ne sont pas liées comme en Europe à l'essor d'une économie urbaine. La croissance urbaine subsaharienne ne paraît pas avoir de ressort industriel car l'urbanisation se fait pratiquement sans industrialisation. Puisque le développement industriel est resté

modeste, le maintien de migrations du rural vers l'urbain n'a pas trouvé à s'employer dans l'essor d'un secteur secondaire. Deux branches se sont accrues dans les grandes villes : d'une part, les activités de circulation (commerce et transport) constituées à l'époque coloniale, car les villes, marchés du travail (souvent forcé), ont renforcé leur rôle dans la commercialisation des matières premières, et plus généralement comme lieux d'échanges... ; d'autre part, les services publics, lieux d'exercice du pouvoir politique qui renforce ses administrations sans lien direct avec la croissance de l'industrie. En fait, le secteur ayant connu le plus fort développement est le secteur informel (artisanat, bâtiment, petits commerces, maraîchages...), apte à satisfaire les besoins de la clientèle citadine. L'attraction de la ville s'explique par l'existence d'une clientèle ayant des besoins de consommation donnant l'espoir de pouvoir offrir ses services. D'où le souci des nouveaux arrivés de s'installer près des quartiers les plus denses, là où le secteur informel peut le mieux trouver un marché, plutôt que dans des zones plus éloignées parfois proposées par les pouvoirs politiques.

Sous ces différents effets auxquels s'ajoute le mouvement naturel, la dynamique urbaine a évolué. Dans les années 1960, les deux tiers de la croissance urbaine étaient dus à la migration, le tiers restant provenant de la croissance naturelle. Dans les années 1990, la part de la migration est tombée au tiers. Tout se passe comme si l'attraction de villes ne parvenant pas à diversifier leurs activités économiques se restreignait. D'autres éléments explicatifs peuvent être proposés au ralentissement de la croissance économique urbaine. D'abord, dans certaines régions, le poids relatif des migrants ruraux se réduit. Ensuite, la transition démographique, plus précoce en milieu urbain qu'en milieu rural, a pour conséquence de réduire le différentiel de croissance démographique entre milieux ruraux et urbains. Enfin, dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, les crises politiques et leurs conséquences économiques conduisent à des facteurs de répulsion urbaine. Toutes ces raisons expliquent un réseau de grandes villes beaucoup plus réduit en Afrique subsaharienne qu'en Amérique, malgré une population semblable.

Outre la jeunesse de la population, la faible densité et une urbanisation sans économie urbaine, l'Afrique subsaharienne compte comme particularité une transition tardive et exogène de sa mortalité

Une transition de la mortalité tardive et exogène

Un niveau élevé de mortalité en Afrique subsaharienne a souvent été assimilé à un mal naturel, résultant des conditions climatiques, des modes de vie ou de divers fléaux récurrents.

Puis la diffusion des connaissances et des techniques européennes de lutte contre les maladies microbiennes ou parasitaires s'est concrétisée, mais tardivement, à compter du premier tiers du xx^e siècle : elle correspond soit à un souci humanitaire, soit au besoin d'assurer une meilleure santé à une population qui fournit une main-d'œuvre utile pour les villes ou pour de grandes exploitations agricoles ou minières.

Pendant la première moitié du xx^e siècle, l'importation croissante des techniques médicales du Nord et l'extension de services médicaux et sanitaires commencent à faire reculer la mortalité : la population de l'Afrique subsaharienne augmente de 95 millions d'habitants en 1900 à 167 millions en 1950.

Néanmoins, vers 1950, les populations africaines ont encore une espérance de vie à la naissance relativement faible : inférieure à 50 ans, et même à 40 ans en Afrique centrale, orientale et occidentale. À la fin du xx^e siècle, l'espérance de vie a enfin dépassé les 50 ans, mais elle reste la plus faible de tous les sous-continent, avec 51 ans pour le sexe masculin et 54 ans pour le sexe féminin, selon les données 2000 du PRB.

Comme précisé ci-dessus, l'Afrique subsaharienne, qui représente 10,4 % de la population dans le monde, enregistre 18 % des décès. Hormis quelques pays des autres continents, il y a donc une surmortalité africaine qui mérite explication. Le taux subsaharien de mortalité infantile est encore à 100 pour mille naissances, ce qui signifie qu'un nourrisson subsaharien sur dix meurt avant d'avoir atteint son premier anniversaire.

La première cause tient aux conditions sanitaires médiocres. Même si les données statistiques sur les causes de décès ne sont que très partielles, l'importance des maladies infectieuses ou parasitaires est certaine. Les actions médicales ont montré la possibilité de résul-

tats rapides contre le paludisme, le typhus ou la fièvre jaune. Mais les précautions hygiéniques restent insuffisantes, et sont responsables d'une partie de la mortalité des nourrissons. L'accouchement traditionnel sans asepsie peut entraîner, par contamination sur un sol souillé de déjections d'animaux domestiques, un tétanos néonatal mortel. Le cordon ombilical est souvent coupé avec un tranchant non aseptisé. La tradition peut interdire l'intrusion d'un médecin masculin en cas d'accouchement difficile, ou l'entrée dans un dispensaire.

La surmortalité des enfants peut s'expliquer également par d'autres pratiques traditionnelles, comme la privation d'eau pour des enfants atteints de diarrhée. Le partage du même lit par des enfants en bas âge facilite la transmission des maladies infantiles contagieuses, comme la rougeole, lorsque les enfants ne sont pas vaccinés. Plus généralement, la pauvreté, associée au manque d'hygiène, crée une situation de surmortalité : usage d'eau polluée pour la préparation de la nourriture ou pour la toilette, absence de toilettes...

Dans les années 1960-1970, le taux de croissance est particulièrement élevé dans de nombreux pays d'Afrique, car la transition, provoque, selon un paradoxe apparent, une hausse de la fécondité. En effet, l'amélioration de la situation sanitaire et sociale des femmes entraîne une baisse de la stérilité, de la mortinatalité et une amélioration de la fertilité. Aussi, avec le maintien des comportements antérieurs, la fécondité augmente mécaniquement ; une telle hausse illustre en réalité le début de la transition, c'est-à-dire la baisse de la mortalité. Au cours de cette période de la seconde moitié du XX^e siècle, la décolonisation de l'Afrique subsaharienne entraîne des rapatriements importants vers les métropoles européennes, Grande-Bretagne, France, Belgique et Portugal essentiellement. Ces flux d'émigration marquent les courbes démographiques de ces métropoles, et jusqu'encore dans les années 1970 au Portugal, avec les retours de militaires et de civils d'Angola et du Mozambique. Mais ces flux d'émigration ne ralentissent guère la croissance démographique subsaharienne, portée par l'avancée dans la première étape de la transition démographique, avec la baisse de la mortalité.

Au début du XXI^e siècle, bien que la transition de la mortalité ne soit pas terminée, la baisse de la fécondité est incontestablement amorcée en Afrique subsaharienne.

La baisse de la fécondité amorcée

L'idée selon laquelle la fécondité ne pouvait baisser en Afrique subsaharienne a été longtemps considérée comme une certitude. On pensait que l'Afrique subsaharienne ne pourrait passer à la seconde étape de la transition démographique, compte tenu d'une longévité encore très basse et des ratés du développement économique et social. Il est pourtant désormais incontestable que la fécondité de l'Afrique subsaharienne est orientée à la baisse. La diminution des indices nationaux de fécondité est significative dans des pays d'Afrique orientale ou australe, comme le Botswana, le Kenya, le Zimbabwe, et dans la population noire d'Afrique du Sud. La baisse est plus modeste, mais réelle, dans d'autres pays de cette partie du continent africain, comme le Malawi, la Tanzanie et la Zambie. En Afrique centrale, on constate des diminutions de fécondité au Cameroun ou en République Centrafricaine. En Afrique occidentale, la baisse est également sensible dans des pays auparavant caractérisés par une forte fécondité, comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire. Dans les pays d'Afrique occidentale où la baisse a été peu inventoriée, parfois faute d'enquêtes récentes, elle a pu être démontrée dans de nombreuses villes du Bénin, du Nigeria ou du Sénégal.

En dépit de sa baisse, le niveau de fécondité demeure relativement élevé en Afrique subsaharienne pour deux raisons : d'abord la mortalité infantile est encore malheureusement haute. Ceci incite non seulement à une fécondité élevée pour satisfaire le nombre idéal d'enfants, mais entraîne, en quelque sorte mécaniquement, une pression à la hausse sur la fécondité. En effet, la mortalité infantile provoque bien évidemment l'arrêt de l'allaitement et raccourcit l'intervalle entre deux naissances. Il faut ensuite tenir compte de l'attitude des habitants. Or, les enquêtes sur le nombre idéal d'enfants souhaité par les Africains donnent toujours des résultats, jusqu'à présent, assez semblables à la fécondité mesurée.

Le processus général de transition, à l'instar des autres traits démographiques, doit cependant comporter de nombreuses nuances géographiques.

Les diversités subsahariennes

Homogène par la grande jeunesse de ses populations, l'Afrique subsaharienne est très diverse compte tenu des contrastes démographiques entre ses grandes régions et à l'intérieur de chacune d'entre elles.

Des différences sont également notables entre les régions urbaines et rurales, même si l'hétérogénéité des conditions de mortalité est très grande selon les villes et les efforts urbains d'organisation réalisés. D'un point de vue sanitaire et hygiénique, les conditions dans les villes sont généralement plus favorables ; les soins de santé y sont plus diversifiés, allant de petits dispensaires de quartier au centre hospitalier ; les disponibilités en eau potable sont plus fréquentes, ce qui limite les maladies infectieuses ; la densité des médecins, des infirmières, des sages-femmes qualifiées est plus grande. Il en résulte dans l'ensemble, comme au début de la transition démographique en Europe, une baisse et donc un niveau plus bas de mortalité, notamment infantile, dans les villes par rapport aux campagnes.

Outre les facteurs strictement sanitaires, les modifications de conditions de vie et les évolutions culturelles, dont la diffusion est davantage facilitée en ville, exercent leurs effets. Même si la pauvreté existe en ville comme à la campagne, les revenus y sont généralement moins irréguliers, car ils sont moins soumis aux aléas climatiques. À la campagne, de mauvaises récoltes ou une année trop pluvieuse, peuvent, comme dans la période prétransitionnelle en Europe, brutalement appauvrir des populations et les rendre moins résistantes à la morbidité et à la mortalité.

La diversité de la transition africaine selon les pays s'explique également par les modes de vie et l'éducation, dont l'importance doit être d'autant plus soulignée que l'encadrement médical reste généralement médiocre et la disponibilité des médicaments limitée. Ainsi, la scolarisation semble un réel moteur de la transition démographique. Certes, l'école primaire n'enseigne que des rudiments sur la santé, mais elle ouvre l'esprit à une nouvelle conception selon laquelle des règles simples d'hygiène sont plus utiles que la médecine traditionnelle. Lorsque les filles ont accès à l'école et obtiennent plus d'autonomie dans les décisions concernant la santé, l'atti-

tude pasteurienne face à la maladie se répand avec davantage d'intensité, facilitant des comportements favorisant la baisse de la mortalité.

Dans ce contexte général des dynamiques démographiques, plusieurs problématiques doivent être énoncées.

3. Questions pour une prospective

À l'orée du XXI^e siècle, l'évolution de l'Afrique subsaharienne soulève en effet de nombreuses questions, parmi lesquelles six méritent un regard particulier, à commencer par celles des ressources.

Des ressources pour une population croissante ?

Considérer une population consiste d'abord à se demander si elle parvient ou non à se nourrir et à améliorer son niveau de vie, question qui soulève en Afrique subsaharienne un immense paradoxe : en effet, l'état des ressources offre des richesses considérables, et pourtant les médias annoncent périodiquement des famines, plus fréquemment que dans les autres sous-continent.

Effectivement, le potentiel agricole de l'Afrique subsaharienne est considérable, même s'il est variable selon les territoires des différents pays. En outre, la géographie des importantes ressources pétrolières et minières présente de grandes inégalités. Même des régions souvent présentées comme pauvres, au regard du Produit national brut par habitant, disposent de richesses, comme l'Ogaden où se trouvent d'énormes quantités de gaz naturel inexploité. Enfin, la beauté des paysages, des sites et le climat offre en de multiples lieux un très important potentiel touristique, aujourd'hui peu exploité.

Dans ce contexte, la malnutrition et les famines dont les médias font état sont surprenantes. Elles s'expliquent par différentes raisons, et d'abord par les procédés agricoles les plus fréquemment utilisés. En effet, dans nombre de régions rurales, l'Afrique en reste à une économie familiale d'autosubsistance, par nature très vulnérable aux aléas. En conséquence, les techniques agricoles sont inadaptées aux variations climatiques. Dans de nombreuses terres

subsahariennes, la faible densité n'encourage pas l'utilisation de procédés à la fois plus performants et mieux respectueux d'un développement durable.

En outre, les famines sont, depuis la décolonisation, l'objet d'une utilisation politique de plus en plus fréquente. C'est ainsi que les spécialistes⁶ distinguent trois types de famines en Afrique subsaharienne.

D'abord, certaines famines réelles sont « niées » par des pouvoirs en place s'abstenant d'agir afin d'affaiblir une minorité jugée indésirable.

Ensuite, il faut malheureusement constater l'existence de famines « créées » par les gouvernants dans une région du pays. Il s'agit alors de capter l'attention et les aides internationales en affamant délibérément des populations dans quelques villages que l'on fait systématiquement visiter par les journalistes. Les autorités donnent à la communauté internationale un chiffre gonflé de soi-disant affamés afin d'obtenir des subsides permettant de renforcer ses moyens et son pouvoir. Par exemple, en 1999, le gouvernement éthiopien a exposé devant les médias une famine en Ogaden alors que le reste du pays disposait d'excédents céréaliers.

En troisième lieu, l'Afrique subsaharienne connaît des famines réelles, mais « exposées » de façon ostentatoire : les gouvernants souhaitent ainsi tirer profit de conditions défavorables (sécheresses, troubles civils...) pour mettre en avant les difficultés d'une population, afin d'obtenir une aide gonflée par la surestimation du nombre des personnes en difficulté.

Il convient d'examiner avec un grand sens critique les discussions sur la question des ressources en Afrique. D'ailleurs, les taux de mortalité seraient beaucoup plus élevés si cette question était cruciale. Néanmoins, elle se pose en raison de deux problèmes corollaires, l'insuffisance du sens du bien commun et la pérennité des querelles ethniques.

6. Cf. Brunel Sylvie, *La faim dans le monde*, Paris, PUF, 2000 & *Géopolitique de la faim*, Paris, PUF, 2001.

Les balbutiements des constructions étatiques

Les États mis en place depuis la décolonisation ont commis de nombreuses erreurs qu'on souhaite être des erreurs de jeunesse.

Outre la soif de pouvoir provoquant parfois le recours aux pires méthodes, deux grands travers expliquent l'absence de développement réel. Le premier a résulté de l'inspiration idéologique des premiers gouvernements consécutifs aux indépendances : trop d'entre eux ont voulu plaquer sur l'Afrique subsaharienne un système léniniste dont l'échec est patent en Afrique, comme ailleurs dans le monde. La collectivisation systématique, la centralisation symbolisée par les éléphants blancs, la mise en place d'une bureaucratie, la surfiscalisation de l'agriculture ont assommé des territoires promis à un fort essor économique et obéré le développement. Un exemple singulier est celui du Mozambique qui, après la nationalisation en 1976 du logement, de la médecine et de l'éducation, et avant celle du petit commerce en 1980, a signé en 1977 un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS pour... 20 ans, durée supérieure au nombre d'années restant avant la date finale.

Ces échecs, loin de susciter des réactions positives, ont débouché sur un second travers, selon lequel chacun se débrouille par favoriser ses intérêts personnels et ceux de son clan. D'où l'importance de la corruption, ou la recherche de rentes économiques permises par les richesses africaines. Ce souci de profiter des rentes potentielles expliquent la multiplication des conflits civils et des guerres dans de nombreux pays : Sierra Leone, Libéria, Congo-Brazzaville, Congo RDC⁷, Angola...

De tels conflits ne sont évidemment pas de nature à permettre la construction de nations. En outre, certains pouvoirs en place découragent souvent l'agriculture et poussent à l'émigration rurale. Cela leur permet de contrôler la majorité de la population, et tant pis s'ils ne contrôlent qu'une minorité du territoire.

Néanmoins, il convient de signaler certains progrès dans tel ou tel pays. La guerre civile au Mozambique, après sans doute près d'un

7. Mokoko Jean-Marie, « Les guerres congolaises », *Agir*, n° 7, printemps 2001.

million de morts et trois millions de personnes déplacées, a enfin débouché sur un accord de paix signé à Rome à la Communauté San Egidio le 4 octobre 1992. Le Ghana a assez rapidement écarté son premier Président Nkrumah, et progressivement tourné le dos aux méthodes soviétiques pour instaurer le pluralisme politique avec la constitution de la III^e république en 1992. Il connaît depuis une croissance économique dépassant 5 % certaines années. Le Sénégal a connu une remarquable stabilité politique et réussi, en 2001, une alternance politique démocratique⁸. La Côte d'Ivoire⁹, après une longue période de stabilité politique, favorable à l'extension du cacao et du café dans l'intérêt général, a connu de graves difficultés qui semblent déboucher, en 2001, sur une phase de réconciliation.

Mais globalement, le sens de l'intérêt général, sans lequel il n'y a pas de véritable État, imprègne peu l'Afrique subsaharienne en raison de l'importance traditionnelle des ethnies.

L'importance des réalités ethniques

Les frontières ethniques¹⁰ ont souvent plus d'importance que les frontières politiques issues de la décolonisation, mais apparaissent rarement sur les cartes. Pourtant, elles expliquent en partie les difficultés du développement en Afrique, les querelles ethniques, ou les luttes ethniques pour l'appropriation de la rente l'emportant sur le sens du bien commun.

Le Nigeria permet d'illustrer cette question. Rappelons que cet État résulte de la réunion de trois régions (Est, Ouest et Nord) ayant acquis leur indépendance en 1960, auxquelles s'est joint par plébiscite en 1961 le Nord-Cameroun (ex-britannique). Avant l'indépendance, les Britanniques gouvernaient selon un critère régional intégrant la répartition géographique estimée des populations. Après l'indépendance, une méthode semblable a été continuée avec une répartition du budget fédéral prenant en compte la population des

8. Belmessous Hacène, « Sénégal : l'inévitable alternance », *Politique internationale*, n° 87, printemps 2000. & Seck Ousmane, « Alternance au Sénégal », *Accomer*, n° 37, janvier-février 2001.

9. Dumont Gérard-François, Montenay Yves, « Quel avenir pour l'Afrique ? », *La Revue indépendante*, mars 1993.

10. Pierre Messmer utilise le terme « tribalisme », in : *Agir*, n° 7, printemps 2001.

différents États fédérés, dont le nombre a été porté au fil du temps de trois (les trois colonies d'origine) à trente-six en 1996. Le principe politique nigérian consiste en effet à partager le revenu national, communément appelé *national cake* (gâteau national), la richesse de la nation appartenant à tous les Nigériens. Le pouvoir central se charge de son exploitation et du partage des revenus entre les composantes de la collectivité nationale en prenant en compte leurs effectifs démographiques.

Aussi chaque recensement est-il un événement politique majeur. Les controverses sur les recensements sont si importantes qu'elles ont engendré l'annulation des recensements de 1962 et 1973. Était en particulier contestée la répartition ethnique. En effet, le Nigeria présente une grande diversité de peuples et de coutumes : plus de deux cent cinquante groupes ethniques, dont chacun a ses traditions, sa langue, voire ses langues. Ces groupes ethniques ont des poids démographiques très divers, certains comptant plusieurs millions d'habitants, d'autres n'en comprenant que quelques dizaines de milliers. Parmi les principales ethnies, on compte les Haoussas, de confession musulmane, qui peuplent essentiellement le Nord, et ont longtemps été dirigés par des monarchies centralisées. Les Yoroubas occupent essentiellement le sud-ouest du Nigeria, où se trouve la principale ville, Lagos. Dans la forêt orientale du Sud, les Ibos ont une conception moins hiérarchisée de la société. Compte tenu de ces diversités ethniques, l'histoire des recensements du Nigeria se ponctue non seulement de l'enjeu de répartition du budget national, mais aussi de rivalités locales.

À l'exemple du Nigeria, la compréhension des réalités de l'Afrique subsaharienne, sur un plan politique comme sur un plan démographique, suppose autant que possible la prise en considération des réalités ethniques. Celles-ci sont parfois à l'origine de conflits responsables de surmortalités.

Régime démographique, insécurité civile et guerres

L'une des raisons pour lesquelles la transition de la mortalité, donc un abaissement plus intense de la mortalité infantile, maternelle et infanto-adolescente, est loin d'être achevée en Afrique subsaharienne tient à l'insécurité civile et aux guerres.

L'
Soud
Ango
souve
notar
Sierr
coup
court

D
assis
ou cl

A
fragi
man

E
cont
ethn
leur
Cam
régie

T
zone
cult
dest
char
prél
recr
batt
vail
d'es
son
trav
au S

L'Afrique connaît en effet des guerres civiles « ouvertes » au Soudan, en Somalie, au Sierra Leone¹¹, dans les deux Congos, ou en Angola. Ces guerres se déroulent dans des territoires bénéficiant souvent d'un sous-sol riche en matières premières et s'expliquent notamment par le contrôle de la rente. Dans certains pays comme le Sierra Leone, on a assisté à des campagnes de terreur pratiquant la coupe des bras des ennemis selon deux dimensions : « manches courtes » ou « manches longues ».

Dans d'autres pays, Tchad, Rwanda, Burundi, Zimbabwe, on assiste à des conflits larvés entre différentes composantes ethniques ou clans politiques, conflits obérant le développement.

Ailleurs, on constate des rébellions périphériques menaçant les fragiles progrès économiques : c'est le cas au Sénégal avec la Casamance, au Niger, ou au Mali.

En outre, dans plusieurs pays, des discriminations se font à l'encontre d'une certaine partie de la population en raison de leur origine ethnique ou de leur proximité culturelle et économique vis-à-vis de leur voisin : en Mauritanie contre le peuplement négro-africain, au Cameroun où les Bamilékés se sentent toujours les mal-aimés du régime.

Tout cela contribue à une grande insécurité alimentaire. Dans les zones touchées par les conflits, les agriculteurs sont empêchés de cultiver leurs champs ou privés de leur récolte par le pillage et la destruction. Ainsi les paysans sierra-léonais ne cultivent-ils plus des champs dont ils ne savent pas s'ils pourront les récolter. En outre, le prélèvement d'hommes adultes ou d'adolescents, voire d'enfants, recrutés, souvent à leur corps défendant, comme porteurs ou combattants au service des armées, prive leur famille d'une force de travail. Il faut même considérer qu'il existe encore parfois des formes d'esclavage. Dans certains pays en guerre civile, des populations sont utilisées comme esclaves pour le portage de marchandises, le travail dans l'agriculture, sous-entendre l'esclavage sexuel, comme au Sierra Leone.

11. Début 2002, un espoir de paix se dessine au Sierra Leone.

Aussi la surmortalité africaine est-elle élevée lorsque des combats interethniques altèrent les conditions de nutrition, perturbent la sécurité nécessaire au travail agricole, et empêchent l'entretien, voire détruisent, des réseaux sanitaires déjà modestes.

Enfin, les conflits provoquent de nombreuses migrations politiques qui s'ajoutent aux migrations plus spécifiquement économiques.

De nombreuses migrations provoquées

L'Europe s'interroge sur le développement de l'immigration subsaharienne rendue visible compte tenu de la couleur de peau des immigrants. Les malheurs précédemment évoqués en sont la principale cause, tandis que certains réseaux migratoires, notamment via le Sud algérien et le Maroc, se développent. Mais les flux migratoires subsahariens les plus intenses ne sont pas les migrations Sud-Nord, mais les migrations Sud-Sud, même s'il est difficile de les évaluer précisément. Certains éléments partiels sont fournis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Au début des années 1960, ce dernier assiste 950 000 réfugiés en Afrique. En 1980, le nombre atteint 3,7 millions. En 2000, il s'élève à 6,3 millions sur les 22,3 de réfugiés assistés dans le monde¹².

À ces réfugiés, précisément recensés, s'ajoutent environ 10 millions de déplacés, résultant notamment de mouvements migratoires contraints à des fins politiques. On trouve également les autres types de migrations¹³, et les nouvelles logiques migratoires¹⁴.

Un dernier questionnement doit être présenté, car les problèmes précédemment posés, s'ils s'expliquent en partie par l'attitude de certains Africains, tiennent aussi aux comportements de l'Occident.

La responsabilité de l'Occident, hier et demain

L'Occident a exercé de considérables effets positifs sur la démographie subsaharienne, en permettant le déclenchement, puis la dif-

12. Ogata Sadako, *Le Monde*, 18 juillet 2000.

13. *La population africaine au XXI^e siècle*, Durban, décembre 1999, Union pour l'étude de la population africaine, tome 2, 1999.

14. Dumont Gérard-François, *Les migrations internationales*, Paris, éditions Sedes, 1995.

fusion, de la première étape de la transition démographique. Mais d'autres attitudes provoquent ce que nous pourrions appeler des dommages collatéraux, nocifs pour le développement africain, que l'on peut distinguer en quatre types.

Les premiers résultent d'une décolonisation mal préparée, mal anticipée, et mal mis en œuvre : les évolutions en Angola ou au Congo ne peuvent se comprendre sans examiner les conditions de décolonisations mal agencées en partie responsables des guerres civiles dans ces pays.

Un deuxième type de dommages collatéraux provient de l'exploitation des ressources énergétiques et minières : des entreprises non africaines profitent ou financent des guerres civiles ou des pouvoirs corrompus pour préserver le prélèvement pétrolier ou l'exploitation de ressources minières ou de diamants¹⁵.

Un troisième dommage collatéral peut provenir de certaines formes d'aide humanitaire mal adaptées aux réalités locales. D'une part, certains investissements gérés selon des méthodes occidentales perdent toute rentabilité en l'absence d'une transmission appropriée à des populations locales. D'autre part, il peut arriver qu'un système d'aide alimentaire concurrence les cultures vivrières locales et décourage l'exploitation du riche potentiel agricole. Par ailleurs, des aides sont détournées par des pouvoirs autoritaires pour le maintien de leurs avantages au lieu d'être distribuées aux populations dans le besoin.

Enfin, quatrième type de dommage collatéral, le manque de patience et d'action s'inscrivant dans la durée de la communauté internationale ou des aides bilatérales. Par exemple, cette dernière s'est empressée de proclamer la régularité d'élections reposant sur des fraudes massives, comme en Angola en 1992, et cela n'a en rien contribué à diminuer les conflits internes.

Les régimes démographiques subsahariens et leur devenir dépendent de la façon dont les questions présentées ci-dessus évolueront.

15. Selon *Le Figaro* du 19 décembre 2001, l'ancien Président du Congo-Brazzaville Pascal Lissouba a affirmé au juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke que l'ancien « M. Afrique » du groupe pétrolier Elf, André Tarralo, lui avait proposé des armes en 1997, Cf. *Le Monde*, 20 décembre 2001, p. 13.

Hormis quelques territoires îliens de l'Afrique orientale, les niveaux de mortalité infantile et maternelle de l'Afrique subsaharienne sont les plus élevés de tous les sous-continents, et de loin, devant l'Amérique du Sud. En outre, l'Afrique subsaharienne est le sous-continent le plus contaminé par l'infection à VIH, infection à virus de l'immunodéficience humaine, agent étiologique du Sida. En conséquence, la dynamique à venir des populations de l'Afrique subsaharienne reste très dépendante des conditions de mortalité, elles-mêmes liées à la situation politique prévalant dans les différents territoires.

L'évolution générale des populations d'Afrique subsaharienne confirme que la transition démographique est effectivement un processus quasi-universel, au moins pour une partie de son mécanisme, même s'il prend des formes variées par rapport au schéma général. La baisse de la fécondité, nette dans certains pays d'Afrique australe, est entamée dans la plupart des pays d'Afrique centrale, occidentale et orientale. La transition démographique subsaharienne connaît des spécificités temporelles et comportementales propres, nécessitant de considérer l'appréciation du temps nécessaire à la réalisation des changements, et les particularités africaines dans les facteurs socio-économiques et socioculturels agissant sur les régimes démographiques.

Dans ce sous-continent souvent très riche en ressources, de fortes inquiétudes subsistent, d'une part en raison des difficultés politiques à mettre en œuvre les mécanismes d'un réel développement, d'autre part en raison des conséquences de la nouvelle pandémie du VIH/Sida. Les difficultés du développement, la lenteur des réponses institutionnelles, notamment en matière d'infrastructures sanitaires, expliquent des mortalités infantiles encore élevées et des espérances de vie réduites. Néanmoins, l'Afrique subsaharienne dispose d'un important potentiel de croissance démographique et le poids relatif des populations africaines dans le monde devrait augmenter.

M. Pierre Messmer. — Merci, monsieur le Recteur. Avant de donner la parole à M. Gendreau, je voudrais, au nom de tous ceux qui sont ici, remercier M. Édouard Bonnefous, le président de la Fondation Singer-Polignac, qui nous reçoit si généreusement.

Jacques Dupâquier et Yves-Marie Laulan

ACTES DU COLLOQUE du 13 décembre 2001

Où va l'Afrique noire ?

Avec le concours de :

Gérard-François Dumont, François Gendreau,
Jeanne-Marie Amat-Roze, Philippe Collomb,
David Coleman, André Lebon, Gildas Simon,
Jean-Paul Gourevitch, Guy Millière, Sylvie Brunel.



Revue de l'Institut de Géopolitique des Populations

N° 6 - 1^{er} trimestre 2002

Le numéro 11 euros